

Sud⁸⁵
ptt44

POUR LE GEL DES
REORGANISATIONS
POUR L'EMPLOI !
CONTRE LA SECABILITE !



EN GREVE DES
LE 28 AVRIL

La situation que nous vivons dans les centres courrier est devenue catastrophique. Les réorganisations permanentes, le manque de personnel, la sécabilité à tout va dès qu'un collègue est absent, la sécabilité de gestion qui augmente tous les ans, les tournées à découvert, le stress, les dépassements horaires et les pressions permanentes pour écouler le trafic font que les conditions de travail se dégradent de plus en plus.

Pour **Sud**, La Poste a une responsabilité quant à la santé physique et psychologique des agents placés sous son autorité et doit en tenir compte lors de la mise en place de réorganisations.

Depuis longtemps, dans chaque audience avec La Poste, **Sud** dénonce ces méthodes d'organisation qui mettent en péril la santé des agents et sont totalement déconnectées de la réalité. Pour La Poste, seule compte la productivité et les gains qu'elle peut faire au jour le jour. Pas de prise en compte des difficultés du personnel, pas d'écoute des organisations syndicales lorsqu'elles alertent sur la souffrance, physique et morale, des postiers à subir ces réorganisations incessantes. Pas de prise en compte lorsque **Sud**, dans les comités techniques production, signale que leurs normes d'organisation ne sont pas tenables. C'est toujours une vision à court terme, avec pour chaque établissement un objectif d'emplois à réduire dans l'année, et tant pis pour les impacts sur le personnel.

Sud demande également que soient pris en compte des signaux d'alerte comme les arrêts maladies en augmentation, les dossiers de maladies professionnelles, les demandes de temps partiel qui sont pour certains quelquefois la seule solution pour tenir le coup, les ambiances de travail dégradées. Pas d'écoute non plus des agents qui sont en difficulté, avec souvent comme seule réponse de La Poste la remise en cause de leurs compétences ou des sanctions.



Marre de la Sécabilité !

Dans tous les centres courrier, la sécabilité est devenue un problème permanent. Dès qu'il manque un agent, que ce soit prévu depuis longtemps ou pas, la solution retenue est souvent la même, sécabilité ! *Sud* dénonce ces méthodes et exige le comblement de tous les postes vacants sur notre DOTC pour avoir un vrai volant de remplacement et améliorer les conditions de travail des postiers. Le remplacement des collègues absents est de la responsabilité de La Poste, pas de celle des postiers !!

Il est temps de dire à notre direction que nous en avons marre de cette sécabilité et de ces réorganisations permanentes !

Il est temps de dire à notre direction que nous ne voulons pas de cette Poste !

La discipline ! Jamais sur notre DOTC, les sanctions n'ont été aussi lourdes ! Là encore, pas de prise en compte des conséquences sur des agents souvent déjà fragiles. A tel point que les représentants *Sud* siégeant dans ces commissions se posent la question de continuer à y participer, vu les conditions dans lesquelles se passent ces commissions.

**C'est pourquoi *Sud*,
avec la CGT et la CFDT,
va déposer des préavis de
grève tous les samedis à
partir du
28 avril 2012**

Pourtant l'actualité dramatique récente dans notre entreprise, avec les suicides de nos collègues, devrait faire prendre conscience à notre direction qu'il y a quelque chose qui ne va plus à La Poste. Les beaux discours de notre président, Jean Paul BAILLY, sur un « Grand Dialogue » ne doivent pas nous faire oublier qu'il s'est refusé à geler les réorganisations pendant les discussions, ce que toutes les organisations syndicales demandent.

Encore une fois, La Poste montre son peu d'intérêt pour les problèmes des postiers.

Tous ensemble, exigeons :

- l'arrêt de la sécabilité !
- le comblement immédiat des vacances d'emplois et des volants à hauteur de 25% !
- Le gel des réorganisations en attendant la fin du « Grand Dialogue » sur la souffrance au travail.

Ces préavis concernent l'ensemble du personnel de la DOTC 44/85

Rassemblements à 10h00

Nantes place Bretagne, **St Nazaire** place de la République, **La Roche sur Yon** place du Théâtre, **Châteaubriant** place de la Mairie, **Ancenis** devant La Poste Principale rue Aristide Briand

(NB : quel que soit le jour de grève effectué, un seul jour de grève sera décompté, même s'il est précédé ou suivi d'un jour de repos ou un dimanche)